

Règlement de participation

Opération “Wouf’Art - À quel chien ressemblez-vous ?”

1. Objet de l’opération

L’opération « Wouf’Art - À quel chien ressemblez-vous ? » (ci-après « l’Opération ») est proposée par l’association Les Chiens guides d’aveugles de Provence Côte d’Azur Corse est accessible à l’adresse suivante : woufart.chiensguides.org

Elle permet aux participants de générer, à partir d’une photographie originale, une image transformée par intelligence artificielle représentant une version canine du visage, à des fins exclusivement ludiques.

L’Opération s’inscrit dans le cadre du site principal de l’association. À ce titre, les mentions légales et la politique de protection des données personnelles accessibles sur le site principal de l’association s’appliquent également à l’Opération.

2. Conditions de participation

La participation à l’opération est ouverte à toute personne physique. Le participant s’engage à :

- Fournir des informations exactes
- Ne pas usurper l’identité d’un tiers
- Respecter le présent règlement

La participation implique l’acceptation pleine et entière du présent règlement.

3. Conditions relatives aux photographies

Le participant s’engage à ne télécharger que :

- Une photographie le représentant personnellement
OU
- Une photographie d’une personne pour laquelle il dispose d’une autorisation préalable

Le participant garantit que :

- La photographie ne porte atteinte à aucun droit de tiers (notamment droit à l’image, vie privée, propriété intellectuelle)
- Il dispose de tous les droits nécessaires à son utilisation dans le cadre de l’Opération

Il est interdit de soumettre :

- Des images de tiers sans leur consentement
- Des contenus illicites, offensants, contraires à l’ordre public ou aux bonnes mœurs

Le participant est seul responsable des contenus qu’il transmet.

4. Traitement de l’image et recours à l’intelligence artificielle

La photographie fournie est traitée par un système automatisé d’intelligence artificielle afin de générer une image transformée. Le participant accepte expressément :

- Le recours à une technologie d’intelligence artificielle
- Le traitement automatisé de son image à des fins de génération visuelle

Le participant reconnaît que :

- Le résultat est fourni à des fins ludiques uniquement
- Le rendu peut être créatif, approximatif, inattendu ou imparfait

Aucune garantie n’est apportée quant à la ressemblance, la qualité ou la précision du résultat

5. Non-conservation de la photographie originale

La photographie originale fournie par le participant est utilisée uniquement pour permettre la génération de l’image dans le cadre de l’Opération. Elle est supprimée automatiquement après traitement, dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures suivant la génération de l’image.

6. Utilisation des images générées

L’image générée est fournie au participant pour un usage :

- Strictement personnel
- Non commercial

Toute utilisation commerciale, publicitaire ou professionnelle de l’image est interdite sans autorisation préalable.

7. Autorisation de réutilisation par l'organisateur

Le participant autorise gracieusement l'association Les Chiens guides d'aveugles de Provence Côte d'Azur Corse à :

- Utiliser les images générées dans le cadre de l'Opération
- Les reproduire, représenter et adapter à des fins de communication (notamment sur supports digitaux, réseaux sociaux, supports promotionnels)

Cette autorisation est accordée :

- À titre gratuit
- Pour le monde entier
- Pour toute la durée de protection des droits applicables

Aucune exploitation commerciale individualisée de l'image du participant ne sera réalisée.

8. Modération et exclusion

L'organisateur se réserve le droit :

- De refuser ou supprimer toute image non conforme au présent règlement
- De bloquer ou exclure tout participant en cas d'usage abusif, frauduleux ou contraire au règlement

Sans que cela n'ouvre droit à indemnisation.

9. Responsabilité

L'association Les Chiens guides d'aveugles de Provence Côte d'Azur Corse ne saurait être tenue responsable :

- Des contenus fournis par les participants
- De l'utilisation faite des images générées
- D'un résultat jugé insatisfaisant ou inattendu

10. Acceptation du règlement

La participation à l'Opération implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.
